

NOTES LOCALES ET PROVINCIALES.

Nous invitons nos lecteurs à lire la carte électorale de M. J. Birch qui paraît dans une autre colonne. M. Birch vient briguer les suffrages de ce district comme conseiller et est le porte-étendard du parti conservateur.

MM. J. J. Arsenault et J. Kinch, partis pour près de deux mois à Tracadie, N. B. dans les intérêts de la maison J. H. Myrick & Co, nous sont revenus vendredi. Nous prenons occasion ici de remettre nos plus sincères remerciements à M. Arsenault pour le vif intérêt qu'il a pris en faveur de l'Impartial pendant son séjour au milieu de nos frères acadiens du Nouveau Brunswick, et pour la bonne récolte d'abonnés qu'il a obtenue pour l'Impartial.

Tel qu'il avait annoncé M. J. C. Chapais a donné dimanche après midi, une conférence sur l'industrie laitière, dans la Salle Ste. Marie, devant un nombreux auditoire. M. Chapais a parlé pendant une heure et demie et a traité son sujet d'une manière admirable, faisant ressortir par des arguments solides les avantages qu'il y aurait à établir cette branche d'industrie parmi nous. Lundi M. Chapais a parlé à Palmer Road, où il a aussi reçu un très bon accueil.

Un fils de Jean Doucet Palmer Road, est tombé du toit d'une maison mardi. Il s'est grièvement blessé au front et disloqué le poignet.

Au moment de mettre sous presse nous recevons deux correspondances que nous regrettons beaucoup ne pouvoir insérer cette semaine. Nos correspondants voudrions bien tenir compte de l'avis que nous leur avons donné il y a quelque temps d'expédier leurs communications de manière à ce qu'elles nous arrivent le mardi afin d'en assurer la publication la même semaine.

M. James Johnston dont la carte paraît aujourd'hui est un jeune avocat de renom de Charlottetown. Il possède deux qualités exceptionnelles. Si vous avez une mauvaise cause en mains, il vous le dira franchement. Si votre cause est bonne il est prêt à la faire valoir et cela à un prix modéré pour ses services. Aux litigieux d'en prendre avis.

Personnels

M. Fidel P. Perry nous a fait une visite vendredi. M. J. Gillant nous a fait une visite le même jour. Samedi l'hon. G. W. Howlan nous a honoré d'une visite.

Les personnes suivantes ont visité le bureau de l'Impartial samedi: Mlle Angeline Gaudet MM. Jos G. Bernard M. Perry, P. M. Chaisson J. H. Gaudet M. Norbert Poirier nous ont fait une visite jeudi.

M. Onesime Chaisson a visité notre bureau le même jour. M. Pierre Perry nous a visité samedi.

Hier MM. Frank Perry et R. L. Perry de St. Louis ont visité le bureau de l'Impartial.

Rev. P. Hogan de Charlottetown était en ville hier et nous a honoré d'une visite.

Mardi, M. Michel Buote a visité le bureau de l'Impartial.

AVIS AVIS.

Je me suis décidé de faire un changement dans mon commerce. A l'avenir, je ne vends plus à crédit; mais je vendrai beaucoup à meilleur marché. Je prends en échange tout ce qui peut s'offrir sur les marchés. J'invite aussi toutes les personnes qui me doivent de venir régler leur compte d'ici au premier de novembre. Tout compte non réglé à cette date portera intérêt.

A. J. BERNARD.

Carte Electorale.

Aux Electeurs du Premier District du Comté Prince.

Messieurs: Ayant été choisi Conseiller à l'unanimité à la convention qui a eu lieu le 21 juin, à Alberton, et à celle qui a eu lieu le 11 août à Tignish pour représenter les intérêts du parti conservateur à la chambre locale, j'ai accepté la nomination et je briguerai les suffrages de ce district conjointement avec M. Jérôme Blanchard (Assemblyman). Mes vues politiques sont bien connues de la plupart des électeurs et si je suis élu je ferai mon possible pour avancer les intérêts de ce district en particulier et ceux de la province en général. Je veillerai avec diligence à ce que l'administration des affaires soit conduite avec économie et que les dépenses soient maintenues en dedans des bornes du revenu, ayant toutefois égard aux exigences du service public. Mes principes sur la question de tempérance sont bien connus et sont une garantie suffisante que je ferai tout en mon pouvoir pour l'avancement de cette cause. Comme il me sera impossible de vous voir tous personnellement, je prends occasion, ici, de demander à tous mes amis de nous donner à M. Blanchard et moi leur franc et loyal appui. J'ai l'honneur d'être Messieurs Votre Obéissant Serviteur James E. Birch

Alberton 16 Sep. 1893

JAMES J. JOHNSTON, AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC Etc. Stamper's Block, Victoria Row, CHARLOTTETOWN, P. E. I.

L'HON. C. H. TUPPER

L'honorable C. H. Tupper, ministre de la marine et des pêcheries, a été élevé à la dignité de chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-George, en reconnaissance des services qu'il a rendus comme agent du gouvernement anglais devant la commission d'arbitrage de la mer de Behring.

Cette nouvelle a été communiquée à l'administrateur de la Puissance par la dépêche suivante: "Londres, 7 septembre. Dites à l'hon. Charles Tupper que j'ai beaucoup de plaisir à l'informar que Sa Majesté l'a créé K. C. M. G., en reconnaissance de ses services comme agent anglais dans l'arbitrage de la mer de Behring. (Signé) RIPON."

Lorsqu'on eut appris cette nouvelle à l'hon. M. Tupper, un reporter lui a demandé comment il porterait son nouveau titre, pour éviter la confusion des noms, vu que son père porte le nom de Sir Charles. M. Tupper a répondu: "J'ai décidé de prendre les deux noms Charles-Hibbert. "Je n'ai jamais été connu sous ce dernier, mais je crois qu'il est préférable de les porter tous les deux—Charles-Hibbert. "Je suis bien heureux d'apprendre que mes services dans l'arbitrage de la mer de Behring ont été appréciés. "La cause a été bien préparée et dans cette préparation j'ai été beaucoup aidé par quelques officiers de mon département. Sir Charles-Hibbert Tupper a reçu de chaleureuses félicitations. Le nouveau chevalier n'est âgé que de 38 ans et fait partie du cabinet fédéral depuis 1887; il a été élu en 1882 pour le comté de Picou, N. E., qu'il représente.

Le 14 courant, M. James Barclay, coroner pour cette partie du comté, s'est rendu à Palmer Road et y a tenu une enquête sur les restes mortels de Joseph Thériault, mort dans la nuit du 13-14. Un jury ayant été constitué les personnes suivantes après avoir été assés rendirent les témoignages suivants: Murtough McGeary: Le soir de la mort du défunt, je l'ai vu arriver chez lui en compagnie de Charles et Gilbert Provost. Il ne m'a pas paru être sous l'influence de liqueurs. Alfred Gaudet: Ma femme m'a réveillé me disant que la femme de Jos Thériault était à la maison. Que Thériault était mort, je l'ai vu arriver de bonne heure le soir. Il parait très joyeux. Après que ma femme m'eut réveillé; Je suis allé chez Thériault. J'ai trouvé Archibald Doucet qui se tenait debout. Archibald Doucet: Quelque temps le matin, la femme de Jos Thériault est venue à la maison pour nous avertir que son mari était mort. Je me hatai d'y aller. Arrivé à la trouva qu'il était mort. Il était froid. Je le soulevai. Alfred Gaudet étant arrivé en même temps m'aida à déboutonner sa chemise au col, je demandai à la femme de Thériault, ou étaient les deux hommes qui étaient en compagnie avec Thériault la veille. La femme répondit; ils sont partis. Elle dit ensuite; mon mari a pris un coup et a cassé la bouteille en suite. La femme demandai à la femme Thériault; As-tu entendu du bruit pendant la nuit? Elle me répondit qu'elle avait entendu un bruit comme celui causé par une personne qui s'aurait frotté les pieds sur le plancher. Alors, je dis à la femme: Là l'homme se mourait. Tu aurais du me venir chercher. Mde Alfred Gaudet: Je suis allée voir le mort. Il était sur son visage dans une posture droite, ses bras à ses côtés. Mde. Thériault alluma une allumette pour me montrer le corps. Une lampe brûlait dans une autre chambre. Mde Perry, venue: Vers onze heures Charles Provost est venu à ma maison. Je lui ai dit de s'en aller, il ne répondit pas. Après que quelques temps il dit que Thériault était saoul sans connaissance, puis il sortit. Après quelques temps. Gilbert Provost entra. Je lui dit de s'en aller. (Il faut remarquer que ce Gilbert Provost était le domestique de Thériault). Il me dit qu'il y avait quelque chose de mal chez Thériault. Je lui dis: Va-t-en. Provost me répondit: qu'elle aille au diable, puis il sortit. Basile Arsenault: J'ai marché en

AUX FERMIERS

J'ai tout qu'il faut en fait d'instruments aratoires:

Charrues, Herses, Cultivateurs etc.

FERBLANTRIE de première class.

GROCERIES

Un bon stock de thé, sucre tabac, etc- etc-

Fournaises les meilleures dans le

MARCHE, N'oubliez pas qu'en venant acheter à mon magasin, vous souvez de l'argent.

A. J. Bernard, TIGNISH, I. P. E., Juin 22 '93.

L'abus du credit

Les hommes se leux étudient naturellement les causes de la terrible crise qui sévit aux E.ats-Unis.

Les journaux de la grande république publient des écrits remarquables à plus d'un titre sur ce sujet d'une si inquiétante actualité.

A côté des écrivains de parti qui ne cherchant dans la dépression commerciale qu'une occasion de faire du capital politique et de nourrir leurs vulgaires ambitions, on voit de véritables économistes qui envisagent la situation avec impartialité et cherchent à l'analyser avec un sincère amour de la vérité.

Plusieurs écrivains, et des plus distingués, attribuent le désordre à l'abus du crédit.

L'auteur d'une lettre dont le Sénat vient d'ordonner la publication, constate qu'en septembre dernier le total de la dette nette des particuliers aux Etats Unis se montait à 19,700 millions de piastres, étant une augmentation de 13 000 millions en dix ans.

Suivant cet économiste, la prospérité ne sera pas rétablie sans une modification dans cet état de chose. Il faudrait réduire cette dette d'au moins mille millions pour commencer à refaire l'équilibre. Ce document signale le fait que le montant des obligations hypothécaires, dans 21 Etats seulement, est de 4 547 millions. L'abus du crédit n'est malheureusement pas limité aux Etats Unis.

Nous commettons notre large part d'excès en Canada. A part nos gouvernements et nos corporations municipales, qui sont allés bien loin dans la voie des dettes, les particuliers ne l'ont pas toujours évitée avec la prudence voulue.

Il est certain que notre peuple en général porte un fardeau bien trop lourd, par suite de la tendance universelle à vouloir escompter l'avenir.

L'abus du crédit fait un tort immense dans nos compagnies. Il est aussi le fléau de notre commerce et la source évidente du malaise que l'on déplore un peu partout.

Pionnier.

Enquete sur le

CORPS DE JOS THERIAULT

Le 14 courant, M. James Barclay, coroner pour cette partie du comté, s'est rendu à Palmer Road et y a tenu une enquête sur les restes mortels de Joseph Thériault, mort dans la nuit du 13-14. Un jury ayant été constitué les personnes suivantes après avoir été assés rendirent les témoignages suivants: Murtough McGeary: Le soir de la mort du défunt, je l'ai vu arriver chez lui en compagnie de Charles et Gilbert Provost. Il ne m'a pas paru être sous l'influence de liqueurs. Alfred Gaudet: Ma femme m'a réveillé me disant que la femme de Jos Thériault était à la maison. Que Thériault était mort, je l'ai vu arriver de bonne heure le soir. Il parait très joyeux. Après que ma femme m'eut réveillé; Je suis allé chez Thériault. J'ai trouvé Archibald Doucet qui se tenait debout. Archibald Doucet: Quelque temps le matin, la femme de Jos Thériault est venue à la maison pour nous avertir que son mari était mort. Je me hatai d'y aller. Arrivé à la trouva qu'il était mort. Il était froid. Je le soulevai. Alfred Gaudet étant arrivé en même temps m'aida à déboutonner sa chemise au col, je demandai à la femme de Thériault, ou étaient les deux hommes qui étaient en compagnie avec Thériault la veille. La femme répondit; ils sont partis. Elle dit ensuite; mon mari a pris un coup et a cassé la bouteille en suite. La femme demandai à la femme Thériault; As-tu entendu du bruit pendant la nuit? Elle me répondit qu'elle avait entendu un bruit comme celui causé par une personne qui s'aurait frotté les pieds sur le plancher. Alors, je dis à la femme: Là l'homme se mourait. Tu aurais du me venir chercher. Mde Alfred Gaudet: Je suis allée voir le mort. Il était sur son visage dans une posture droite, ses bras à ses côtés. Mde. Thériault alluma une allumette pour me montrer le corps. Une lampe brûlait dans une autre chambre. Mde Perry, venue: Vers onze heures Charles Provost est venu à ma maison. Je lui ai dit de s'en aller, il ne répondit pas. Après que quelques temps il dit que Thériault était saoul sans connaissance, puis il sortit. Après quelques temps. Gilbert Provost entra. Je lui dit de s'en aller. (Il faut remarquer que ce Gilbert Provost était le domestique de Thériault). Il me dit qu'il y avait quelque chose de mal chez Thériault. Je lui dis: Va-t-en. Provost me répondit: qu'elle aille au diable, puis il sortit. Basile Arsenault: J'ai marché en

compagnie de Thériault le dimanche au soir avant sa mort. Il paraissait très chagrin. Il avait les larmes aux yeux.

John DuGuay: Charles Provost est venu chez moi. Il m'a dit qu'il arrivait de la station avec Thériault et son frère Gilbert; que Thériault était très saoul.

Joseph Gaudet: Je suis allé chez Thériault, pour prendre des mesures pour faire le cercueil, j'ai trouvé une amarre entre le corps et la muraille. Voici lamarre.

Charles Provost: La veille je suis allé à la Station. Là j'ai rencontré mon frère et Jos Thériault. Jos m'a demandé si je voulais prendre un coup. Je lui ai dit oui. Il m'a envoyé acheter une bouteille. De là on a été prendre du shiek. On est ensuite parti pour s'en revenir. Lorsqu'on est arrivé chez Thériault, j'ai donné de la liqueur à Thériault dans une tasse. Il a bu. Il a vomit tout de suite. Je l'ai couché sur le plancher et lui ai mis des hardes sous sa tête. Mon frère et moi, nous sommes restés près d'une heure chez Thériault avant de partir.

Gilbert Provost: Thériault et moi sommes allés à la station ensemble. Nous avons bu trois bouteilles. J'ai acheté deux bouteilles, et mon frère Charles en a acheté une, et ensuite mon frère est allé en acheter une autre. Nous avons bu trois bouteilles avant de laisser la station. Lorsque nous avons laissé le magasin de Bernard, nous sommes entrés prendre du shiek. Lorsque nous sommes arrivés chez Thériault, nous avons assisté Thériault à descendre et l'avons couché dans la chambre. De là je suis allé chez la veuve Perry, et y ai passé la nuit. A cinq heures du matin, je suis revenu chez Thériault. Il était mort.

Mde Jos Thériault: Je suis la femme de Jos Thériault. Mon mari était allé à la station la veille avec Gilbert Provost. Là ils ont rencontré Charles Provost. Lorsqu'ils sont arrivés chez nous, les Provost ont assés Jos, mon mari en le prenant par les mains. Jos, mon mari, portait dans ses mains un sac qui contenait des effets qu'il avait achetés. Les Provost sont restés une heure à la maison. Mon mari avait une bouteille de boisson dans sa poche et une autre dans le sac qui contenait les effets. Les Provost ont couché mon mari sur le plancher. J'ai mis des hardes sous lui. Je l'ai laissé là et j'ai été dans mon lit. Là, je pensais à mon mari. Après quelque temps, j'ai entendu quelque chose qui frappait contre le plancher. Ensuite, j'ai été appelé Gaudet. Lors que Gaudet est venu, mon mari était mort.

J. Doiron, M. D. Ayant examiné le corps de Joseph Thériault, je n'ai trouvé aucune marque de violence qui aurait causé sa mort. La position de la langue indiquerait que des convulsions auraient été la cause de sa mort. Ces convulsions auraient pu être causées par l'usage excessif de breuvage alcoolique ou autre drogues inconnues à moi sans une autopsie. Examen Post-mortem. Hier, en compagnie de M. McCarthy, un des jurés, j'ai fait une autopsie du corps de Thériault. J'ai arraché le cœur, les rognons et l'estomac. Le cœur était dans un état sain ainsi que l'estomac et les rognons. L'estomac est le principal organe à être examiné, fut trouvé après un examen minutieux du dedans de la muraille, ne contenir aucune présence de drogues contenant du poison, excepté l'alcool. J'ai examiné le contenu de l'estomac et n'y ai trouvé aucune trace de drogues contenant du poison.

J. Doiron, M. D. Verdict. Nous, les jurés assermentés pour chercher la cause de la mort de Joseph Thériault, croyons que la cause de sa mort est due à l'usage excessif de boissons alcooliques.

John Ch. McCarhey, John Clark, P. McCue, M. McCue, Joe L. Shea, C. Cadigan P. Pitre.

L'Industrie laitière.

Le professeur Robertson est arrivé de sa tournée dans les provinces maritimes. Il a remarqué une extension remarquable et un développement prodigieux de l'industrie laitière dans l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau Brunswick. L'été dernier, l'île du Prince-Edouard n'avait que deux fromageries en opération; cette année, il y en a douze, donnant satisfaction à tous les cultivateurs qui leur fournissent le lait.

Onze de ces fromageries sont sous la surveillance du département de l'agriculture d'Ottawa; elles ont 11-76 fournisseurs, et à venir au 26 août, ces onze fromageries ont fabriqué environ 4,500 boîtes de fromage, représentant une valeur de \$30,000. Les fermiers avouent qu'ils ont fait

un bénéfice de \$10,000.

Les fermiers avouent qu'ils ont fait un bénéfice de \$70,000 de plus qu'ils auraient réalisé avec la même quantité de lait s'ils avaient été obligés de fabriquer eux-mêmes leurs beurres.

Les récoltes, sur l'île, auront un rendement au-dessus de la moyenne. Le foin sera court; mais la paille abondante. Le seigle, surtout, est admirable. On montre des tiges de ce produit mesurant six pieds et demi de hauteur. Les cultivateurs disent que les fabriques de fromage seront doublées l'an prochain.

Dans la Nouvelle-Ecosse, plusieurs nouvelles fabriques ont été ajoutées. Les récoltes de la ferme expérimentale du gouvernement, à Napan, sont très belles. Le climat est on ne peut plus favorable. Dans toute les provinces maritimes, la récolte des pommes de terre sera beaucoup au-dessus de la moyenne. Une assemblée a été tenue à Antigonish, N.-E., afin de considérer l'opportunité de construire une beurrerie pour l'hiver; plusieurs fromageries sont mises en opération en hiver comme en été à Antigonish. Les cultivateurs s'engagent à fournir le lait durant cette saison.

Journal des Camp.

J. H. Myrick & Co.

Importers and Dealers in DRY GOODS, HARDWARE, BOOTS & SHOES, FINE GROCERIES And Fishing Supplies.

In each of the above lines they offer extensive stocks, all of which were bought right and will be sold on narrow margins, and solicit the inspection of intending purchasers.

FLOUR

A large stock of Flour always on hand and arriving weekly direct from Ontario Mills, a guarantee that it is freshly ground.

Fishermen

For you they have everything required from a FLY-HOOK to a KEDGE ANCHOR, besides 5000 of the very best

MACKEREL BARRELS

and a cargo of Turk's Island ground

Salt

just the prescription for curing September fat mackerel.

Orders by mail will be promptly attended to at their Stores here or at Alberton, and shipment made free of cartage.

Don't forget they take in exchange everything you have to offer, from eggs to codfish.

Aug. 31st. 93.

Scientific American Agency for PATENTS. Includes text about patents, trade marks, and contact information for Scientific American.